



**LOT-ET-GARONNE**  
Le Département



## COMMUNIQUE DE PRESSE

16 décembre

### **Projet de création de l'échangeur d'Agen ouest : lancement d'une concertation publique le 19 décembre prochain**

Le préfet de Lot-et-Garonne, avec l'appui de VINCI Autoroutes (réseau ASF), maître d'ouvrage du projet, organise une concertation publique portant sur la création de l'échangeur d'Agen Ouest sur l'autoroute A62, entre le **19 décembre 2016 et le 27 janvier 2017**.

Conformément aux dispositions de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, cette concertation permettra à toutes les personnes intéressées par le projet, en particulier les riverains, les élus, les usagers, les acteurs des mondes économique, agricole et associatif de s'informer et de s'exprimer sur le projet.

#### **L'échangeur d'Agen Ouest**

Aujourd'hui, l'agglomération agenaise est desservie par différentes infrastructures essentiellement situées en rive droite de la Garonne. Les réseaux routiers accueillent un trafic local et de transit en constante augmentation, engendrant la saturation du cœur d'agglomération et notamment des franchissements de la Garonne aux heures de pointe. Dans ce contexte, les élus de l'Agglomération d'Agen et du conseil départemental de Lot-et-Garonne ont sollicité l'État pour la création d'un échangeur supplémentaire sur l'autoroute A62, à l'ouest de l'échangeur actuel.

En complément de l'entrée existante en rive droite *via* l'échangeur de Gaussens (n°7), cette nouvelle pénétrante en rive gauche contribuera à :

- rééquilibrer les trafics entre les deux rives de la Garonne et désengorger le cœur d'agglomération,
- améliorer les échanges nord/sud et la desserte des territoires avec notamment le désenclavement de la partie Nord-Est du département (Villeneuvois, Fumélois).

Aussi, l'État a confié à VINCI Autoroutes (réseau ASF), concessionnaire de l'autoroute A62, la maîtrise d'ouvrage de l'échangeur d'Agen Ouest.

#### **Un dispositif de concertation pour s'informer et s'exprimer sur le projet**

La concertation publique se déroulera entre le lundi 19 décembre 2016 et le vendredi 27 janvier 2017 inclus. Durant cette période, toutes les personnes intéressées par le projet sont invitées à s'informer et à s'exprimer sur les aménagements envisagés qui seront ainsi soumis à l'avis du public.

Retrouvez les modalités de la concertation et toutes les informations relatives au projet de l'échangeur d'Agen Ouest sur le site Internet : [www.a62-agen-ouest.fr](http://www.a62-agen-ouest.fr)

Contact presse VINCI Autoroutes

Noémie AUMAITRE, 06.17.71.20.64 / [noemie.aumaitre@vinci-autoroutes.com](mailto:noemie.aumaitre@vinci-autoroutes.com)

#### **CONTACTS PRESSE**

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE LA COMMUNICATION – 05.53.77.61.83/61.80  
pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr – [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)

Rejoignez-nous sur Twitter : [@Prefet47](https://twitter.com/Prefet47)